



**Syndicat National de  
l'Enseignement  
Technique Agricole Public**  
*Fédération Syndicale Unitaire*

[snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Paris, le 29 10 2020

**Objet : Dépôt de préavis de grève**

Monsieur le Ministre,

Au regard de l'absence de réponse acceptable de votre cabinet concernant notre demande de dialogue au sujet de la rentrée qui s'annonce chaotique dans l'enseignement agricole public par manque de précisions sur le protocole sanitaire, nous sommes contraints de devoir déposer le présent préavis de grève qui prendra effet à compter du mardi 3 novembre jusqu'au 6 novembre 2020.

Les personnels de l'EAP sont épuisés de devoir s'adapter en permanence et sans aucune visibilité quant à cette pandémie. Ils ne supportent pas d'être exposés et d'exposer leurs élèves ainsi que leur famille, à un risque grave sans que ne soit même entendue leur voix, de surcroît après tous les efforts consentis lors de la première période de confinement.

Le Snetap-FSU demande à ce que des précisions quant au renforcement nécessaire des mesures sanitaires jusque là en vigueur soient apportées avec tout le sérieux qui s'impose et qu'un dialogue s'engage vraiment – le CHSCTM, lieu dédié à ces questions, devant recouvrer les pleines prérogatives qui lui sont dues – afin qu'enfin leur voix soit considérée en cette période de reconfinement.

Comptant sur votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Frédéric Chassagnette et Clémentine Mattei  
Co-Secrétaires Généraux du SNETAP-FSU

